



# PLAN BIODIVERSITÉ DE PARIS

## FICHE 1 Les actions menées à Paris depuis 5 ans ont-elles permis de préserver et de renforcer la biodiversité ?



### Chiffres clefs

**537 ha**

C'est la surface du territoire parisien qui a fait l'objet d'un relevé faune-flore en 2013.

**100%**

C'est la proportion des espaces verts municipaux entretenus sans pesticide.

**30 ha**

C'est la surface d'espaces verts supplémentaires que la Ville ouvrira au public d'ici 2020.



### Définitions

#### Continuités écologiques

Ces voies aquatiques et terrestres relient entre eux des réservoirs de biodiversité (espaces riches en espèces et en habitats) pour permettre à la faune et la flore de circuler, s'alimenter, se reproduire et s'adapter aux changements environnementaux.

#### Trame Verte et Bleue

Issue du Grenelle de l'Environnement, cet outil d'aménagement porte l'ambition d'enrayer le déclin de la biodiversité au travers de la préservation et de la restauration des continuités écologiques pour permettre aux espèces animales et végétales de circuler, de s'alimenter, de se reproduire, de se reposer etc.

#### Gestion écologique ou différenciée des espaces végétalisés

Cette gestion se veut respectueuse de l'environnement et de la biodiversité, et laisse la nature s'exprimer librement. Elle s'appuie notamment sur l'interdiction des pesticides, le recyclage des déchets, la réduction de la consommation en eau et la protection des sols.



### Les objectifs du Plan Biodiversité de Paris de 2011

#### Un Plan pour redonner sa place à la biodiversité parisienne

Paris, en dépit de sa forte urbanisation, abrite environ 2 000 espèces sauvages animales et végétales. Néanmoins, certaines de ces espèces peuvent souffrir de la fragmentation et de la dégradation de leurs habitats.

C'est pourquoi le Plan Biodiversité de 2011 a pour objectif d'assurer une cohabitation harmonieuse entre l'espèce humaine et les autres espèces qui occupent la capitale.

#### Les actions principales du Plan Biodiversité de 2011 pour préserver et renforcer la biodiversité

##### ► Préserver/restaurer les continuités écologiques de Paris

La protection et la valorisation des grandes continuités écologiques (bois, Seine, canaux, etc.) permettent le déplacement des espèces au sein de la ville, vers les collectivités voisines et dans le contexte régional.

##### ► Renforcer le maillage végétal et aquatique de la ville

La création d'espaces verts, la végétalisation du bâti et le développement des milieux humides comme les mares permettent d'offrir des refuges à la biodiversité et de constituer des continuités écologiques.

##### ► Appliquer une gestion écologique à l'ensemble des espaces végétalisés

La généralisation progressive de la gestion écologique sur l'ensemble des espaces végétalisés parisiens rend ces habitats mieux adaptés et donc plus accueillants pour la faune et la flore parisiennes.



## Actions mises en œuvre

La contribution à l'élaboration du **Schéma Régional de Cohérence Écologique** : intégration de la ville et de ses grandes continuités écologiques dans les trames verte et bleue régionales

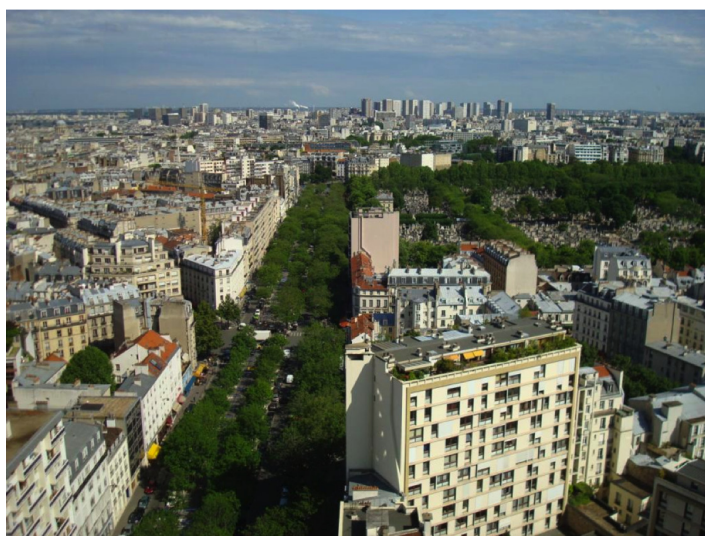
L'élaboration du **schéma de Trame Verte et Bleue de Paris** : « Les Chemins de la Nature de Paris » repèrent les principales sources de biodiversité qui s'étendent sur 16% de la surface du territoire de la ville (bois compris).

La généralisation de la **gestion écologique** aux espaces verts municipaux : labellisation EcoJardin et démarche zéro phyto (sans pesticide)

Développement des **milieux humides** : création de 20 mares et bassins végétalisés sur les 40 prévus pour 2020

La priorité aux **espèces végétales locales** dans les espaces verts municipaux grâce au Centre de Production Horticole et au Guide des plantes natives du bassin parisien

Une **politique de végétalisation** dynamique : renforcement des objectifs du Plan Biodiversité de 2011 avec les nouvelles ambitions de la mandature (100 hectares de toits, murs et façades végétalisés, 20 000 arbres supplémentaires...) et lancement de projets innovants (Permis de végétaliser, Du vert près de chez moi...)



## Axes de progrès & Perspectives à débattre

Le Plan Biodiversité de 2011 a permis d'initier un certain nombre d'actions pour renforcer la biodiversité. Certaines doivent être poursuivies voire enrichies.

Comment favoriser la végétalisation du bâti et de l'espace public ?

Quelles mesures peuvent être entreprises pour renforcer les continuités écologiques comme la Seine et les canaux ?

Et vous, que feriez-vous ?

Comment étendre une gestion écologique aux espaces privés ?



## Pour aller plus loin...

### Quelques études et synthèses

- Un portrait de la biodiversité à Paris – Plan Biodiversité de Paris (Mairie de Paris, déc. 2015)

### Quelques guides

- Guide des plantes natives du bassin parisien (Mairie de Paris, 2013)
- Cahiers Habiter durable : je favorise la nature : végétalisation des murs et des toits et Le vivant dans le bâti (Mairie de Paris, 2014)
- Cahier Habiter durable : je favorise la nature. Espèces animales protégées (Mairie de Paris, 2013)